

Luxemburger Wort

Economie circulaire

Le «must-have» de l'année



L'économie circulaire propose donc un nouveau modèle économique qui utilise et optimise les stocks et les flux de matières, d'énergie et de déchets en améliorant l'efficacité des ressources naturelles.

Photo: Shutterstock

[\(#\)](#)

Veröffentlicht am Mittwoch, 23. Dezember 2015 um 11:45

(ndp) «Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme!» Cette célèbre maxime est souvent citée pour illustrer le concept d'économie circulaire. Le système linéaire de notre standard actuel (extraire, fabriquer, consommer, jeter) a atteint ses limites. L'économie circulaire propose donc un nouveau modèle économique qui utilise et optimise les stocks et les flux de matières, d'énergie et de déchets en améliorant l'efficacité des ressources naturelles. Médiatisé en 2007 à l'occasion du Grenelle de l'environnement en France, le concept a fait son chemin dans les mentalités. Les entreprises repensent leur façon de consommer et de produire, les promoteurs privés ou institutionnels se multiplient, les premiers projets prennent forme,...

Wiltz, futur hotspot au Luxembourg. Le gouvernement a pris les choses à bras-le-corps, le ministère de l'Économie ayant annoncé le 13 octobre 2015, sa volonté de faire de Wiltz un futur «hotspot» communal de l'économie circulaire. L'objectif est de lancer des projets en vue

de démontrer les opportunités existantes et de servir comme source d'inspiration pour d'autres acteurs afin d'encourager l'adoption des principes de cette économie circulaire.

«A Wiltz, notre démarche s'inscrit dans l'existant mais permet aussi de créer un nouveau savoir-faire sur lequel d'autres projets pourront venir se greffer», indiquait la secrétaire d'État à l'Économie, Francine Closener, lors de la présentation des projets. «Pour implémenter notre stratégie, nous avons opté pour une approche pragmatique qui est à la fois bottom-up et top down, parce qu'il s'agit non seulement de soutenir des initiatives privées, mais aussi d'accompagner les décideurs locaux désireux de mettre en place des projets d'économie circulaire.»

Un comité interministériel portant le nom de «groupe stratégique pour l'économie circulaire» a été mis en place pour fédérer l'ensemble des acteurs publics concernés, échanger les informations et coordonner les actions. Parmi celles-ci, une grande conférence était organisée le 10 décembre dernier dans le cadre de la présidence luxembourgeoise.

Le Luxembourg n'est pas seul

Cette rencontre avait pour but d'associer davantage le secteur financier européen à l'économie circulaire, mais aussi de réfléchir aux moyens pour financer cette transition. Dans un geste très concret, la Banque d'investissement et la Commission européenne ont annoncé une modification des instruments financiers existants «pour aider les projets et les entreprises de l'économie circulaire à obtenir des fonds». Un amendement signé le 10 décembre doit permettre «à des initiatives et modèles économiques plus risqués, et cependant innovants et durables», d'accéder au crédit par le biais d'InnovFin, un programme d'appui au financement de l'UE. Celui-ci n'était auparavant accessible qu'aux entreprises industrielles et technologiques innovantes. Il sera désormais également ouvert aux entreprises de taille moyenne.

Mais la BEI ne fournit pas seulement un soutien financier, elle propose également des conseils techniques et d'investissement pour transformer de bonnes idées en projets concrets. La «plateforme européenne de conseil en investissement» récemment créée est un guichet unique offrant un éventail complet de services de conseil et d'assistance technique. Au cours des dix dernières années, la BEI a accordé quelque 15 milliards d'euros à des projets d'économie circulaire, essentiellement au sein de l'Union européenne.

De son côté, la Commission européenne a adopté le 2 décembre dernier un plan d'action sur l'économie circulaire. Parmi les mesures annoncées pour «boucler la boucle», un financement de plus de 650 millions d'euros au titre du programme «Horizon 2020» et de 5,5 milliards d'euros au titre des fonds structurels, des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire, une stratégie sur les matières plastiques, une série d'actions en matière de réutilisation de l'eau ainsi que l'élaboration de normes de qualité applicables aux matières premières secondaires.

«L'économie circulaire n'est pas un nice-to-have mais un must-have», se plaît à répéter la secrétaire d'État à l'Économie Francine Closener. «Le Luxembourg est déterminé à jouer un rôle important dans cette transition. Nous sommes bien placés pour comprendre que l'innovation est un facteur clé pour surmonter la pénurie croissante de matières premières.» La feuille de route paraît désormais tracée. Reste à accélérer la mise en oeuvre des projets et aboutir à des résultats concrets au cours des années à venir.